

clientèle change selon l'heure. J'ai voulu un univers intégrant saines distractions, web, rencontres et culture. A partir de 20 heures, tout bascule, les amoureux de la vie nocturne se plongent dans les lumières et les shows. Le dosage est subtil.» La recette est bonne et le marché lui donne raison!

LE TOUT POUR LE TOUT!

En Suisse, hors casinos, les jeux de hasard sont interdits. Plusieurs fabricants de machines ont tenté de s'adapter à cette législation. En deux ans, c'est 24 appareils qui ont été testés par l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, pour le compte de la Commission fédérale des maisons de jeux (CFMJ). Résultats des courses: 22 machines rejetées, deux acceptées.

«Super Jump 500» a été homologuée officiellement le 29 janvier dernier par la CFMJ. «Nous sommes la première entreprise suisse à savoir fabriquer une machine qui donne la griserie du jeu tout en se pliant à la loi interdisant le hasard. Plus de 3,5 millions de francs et quatre années de développement ont été nécessaires», ajoute Christian Blanquet qui a engagé un physicien de renom et son équipe d'ingénieurs à Moscou pour concevoir le logiciel.

Cette homologation donne une bulle d'air à tous les établissements publics qui, le 31 mars 2005, devaient condamner définitivement des revenus alléchants. En effet, pour le seul canton de Fribourg, plus de 20 millions sont réinjectés annuellement dans le commerce local au lieu de tomber dans les escarcelles des trusts de casinos internationaux. De même, le renouvellement des machines représente actuellement 14 millions de francs d'investissements pour les sous-traitants.

LE COMBAT N'EST PAS TERMINÉ

Le «Super Jump 500» est homologué sur le plan fédéral. La Police fribourgeoise du commerce doit encore donner son autorisation d'exploitation. En principe, c'est une question de jours, mais Christian Blanquet est dans le collimateur de certaines administrations cantonales. Le deuxième exploitant de machines à sous, Escor, qui roulait les mécaniques dans la course aux casinos n'a gagné qu'une faible participation dans la maison de jeux de Locarno. Cette entreprise bénéficie de certains appuis car elle a sponsorisé l'équipe de hockey sur glace Gottéron dans ses belles années. Sa machine, «Countdown», fabriquée en Angleterre, a

été homologuée avant le «Super Jump 500».

Pour Proms, la plus grande résistance viendra toutefois de la Loterie Romande qui a installé ses appareils «Tactilo» un peu partout en Romandie. Il est prévu d'en placer encore 80 cette année en terres fribourgeoises. Ses responsables ne manqueront pas de tout mettre en œuvre pour freiner Proms. Félicien Morel, ancien conseiller d'Etat, aujourd'hui président de la commission cantonale de la Loterie Romande, déclarait encore dernièrement au «Journal de la Gruyère»: «Je me pose des questions sur cette machine (le «Super Jump 500», ndr). Est-elle vraiment si différente de la génération précédente, basée sur le hasard? Je peux vous dire qu'on va étudier dans le détail le rapport de la commission fédérale à son sujet et qu'on ne va pas l'accepter comme cela. On risque bien de s'acheminer vers des procédures.»

Aujourd'hui, Proms a gagné une première manche grâce à l'innovation, la recherche et la prise de risques qu'elle a su démontrer. Si le canton analyse vite la situation, Proms pourrait prendre une avance stratégique en Suisse: la baraka sera-t-elle «made in Fribourg»?

Narcisse Niclass

La Suisse et le jeu

Les tables de jeux étaient bannies en Suisse. En 1993, une votation fédérale levait cette interdiction vieille de 125 ans. En 2003, la manne des jeux d'argent devrait passer de 300 à plus de 900 millions de francs. Les impôts prélevés sur cette somme sont estimés à 466 millions de francs dont 399 iront à l'AVS et 71 aux cantons. Plus prudente que la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ), l'Association suisse des casinos annonce des chiffres plus modestes: 600 millions de francs de produit brut.

L'intérêt de la fin des mises limitées sera surtout perceptible dans les zones frontalières. C'est certainement la raison des efforts faits par les groupes étrangers pour s'approprier le marché helvétique. Avec 21 casinos sur son petit territoire, la Suisse sera bientôt un petit Las Vegas en comparaison de nos voisins européens. Actuellement, plus de 30'000 personnes auraient une dépendance pathologique

au jeu dans notre pays. Avec l'ouverture des nouvelles maisons de jeux, ce phénomène sera certainement amplifié. Des programmes de prévention à l'intention des jeunes et des acros sont déjà à l'étude. Ils seront financés par les loteries et les casinos.

LES LOTERIES RÉAGISSENT

La Loterie romande (LORO) et la Loterie intercantonale en Suisse allemande seront aussi secouées par la libéralisation des jeux. En réaction à cette nouvelle situation de concurrence, les nouveautés se multiplient. Une loterie «écologique», baptisée «Environnement et développements», va démarrer cette année à Zurich. Les bénéficiaires seront des institutions comme Helvetas, Caritas ou le WWF. Les joueurs participeront en achetant un lot mensuel d'une valeur de 15 francs. Il sera possible d'acquérir plusieurs lots. Chaque mois, un gagnant

désigné par tirage au sort rafflera la moitié des mises. Si la nouvelle loi sur les loteries est acceptée, la LORO estime que ses produits traditionnels chuteront de 40%. Ce seront 60 millions de francs de moins pour les institutions des cantons romands.

La LORO avait d'ailleurs pris les devants en installant, dès 1999, le Tactilo. Une curieuse machine qui ressemble étrangement à un bandit manchot, mais qui, après expertise, n'a pas été assimilée à une machine à sous. Actuellement, environ 600 machines sont déjà dans le terrain. Le marché est porteur. Le revenu brut annuel s'élèverait à plus de 70 millions de francs. Cette nouvelle technologie du grattage à l'écran séduit plus particulièrement les joueurs de plus de 30 ans. A quand le grattage sur Internet? Décidément, les tabous tombent en Suisse.

(NN)